



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2016/31

Saint-Etienne du Grès, le 23 décembre 2016

Portage des repas à domicile 7 jours sur 7

A compter du 1er janvier 2017, le service de portage des repas à domicile mis en place par la Mairie de Saint-Etienne du Grès sera assuré 7 jours sur 7, dimanche et jours fériés compris.

Pour améliorer la qualité des repas que la Municipalité apporte aux Grésouillais bénéficiaires du portage, elle évalue chaque année la prestation de service : qualité, quantité, variété... Après appel d'offres, elle a retenu pour 2017 "la Clé des âges". Ce nouveau partenaire fait réaliser les repas par la société "Plâto" implantée dans la zone du Roubian à Tarascon.

Pour favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions des personnes âgées ou isolées, ce service propose une solution complète de livraison des repas avec une amélioration pour 2017 : les repas seront livrés tous les jours dimanche et jours fériés compris de 8h00 à 12h00.

La composition des repas est équilibrée et répond aux recommandations du GEMRCN "Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition : une entrée, un plat protidique d'accompagnement légumes, un plat de féculents, une portion de fromage, un dessert, un petit pain artisanal et un potage. Chaque mois, un menu à thème est proposé. Les plats sont élaborés avec des produits locaux frais et de saison. Un menu sans sel et/ou sans sucre est également proposé.

Modalités:

Les tickets repas (8€ le repas) sont en vente à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture au public. La commande des repas doit être déposée au plus tard le lundi avant midi pour la semaine suivante.

Pour toute annulation de repas, la mairie devra être informée au moins 4 jours à l'avance, au-delà, l'annulation ne pourra pas être prise en charge.

Pour la semaine du 2 au 8 janvier 2017, les tickets pourront être déposés le mardi 27 décembre 2016 avant midi.

Contact : Accueil Mairie 04 90 49 16 54